

**2011/3742 - Opération n° 06016003 "Rénovation de la Roseraie Historique du Jardin Botanique et de la Pergola de la Grande Roseraie du Parc de la Tête d'Or" - Programme 20012 - Vote de l'opération et affectation de l'AP n° 2009-1, pour un montant de 300 000 euros (Direction des Espaces Verts) (BMO du 05/09/2011, p. 1771)**

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Si M. David le permet, je rapporterai les deux dossiers conjointement et il interviendra après puisqu'il s'agit de deux dossiers concernant le Parc de la Tête d'Or. Le premier sur les travaux de conservation du patrimoine. C'est une opération qui avait été édifée en 2008 et qui se poursuit pour la deuxième partie du mandat à hauteur de 500 000 euros.

Alors que fait-on pour 500 000 euros ? On sécurise les enclos animaliers, on intervient sur le réseau d'eau potable, on poursuit le plan de gestion du patrimoine arboré, on fait des travaux de maintenance sur les allées du Parc ou la signalétique. J'en ai fini pour le premier dossier.

Je continue avec le deuxième dossier. Celui-ci s'inscrit, puisqu'il s'agit de la rénovation de la roseraie historique d'une part, et de la pergola de la grande roseraie d'autre part, dans la perspective du Congrès mondial des roses que nous organiserons à Lyon en 2015.

En ce qui concerne la rénovation de la roseraie historique, vous êtes allé voir, elle retrace l'ensemble de l'histoire de la rose, la rose ancienne, la rose moderne et elle montre le lien étroit qu'il y a entre les roséristes, les obtenteurs, la vie économique lyonnaise et la rose.

Quant à la pergola de la grande roseraie, depuis 1964 où Grace de Monaco est venue l'inaugurer, il n'y a pas eu de travaux de maintenance. Il y a des bouts qui tombent. Autant pour des raisons de sécurité que dans la perspective du congrès mondial, il est nécessaire de faire des travaux, le tout pour une somme de 320 000 euros, travaux prévus en 2012.

Monsieur David.

M. LE MAIRE : C'est vous qui donnez la parole à M. David...

(Sourires.)

M. DAVID Jean-Jacques, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement : Merci, Monsieur Buna, de me donner la parole.

En ce qui concerne le dossier 3741, avec plus de 2 millions de visiteurs chaque année et 50 000 en jour de pointe, le Parc de la Tête d'Or est un haut lieu de la Ville de Lyon. C'est même un fleuron de notre patrimoine. Comme l'Hôtel Dieu, il est cher au cœur des Lyonnais. Cela devrait vous inciter à avoir une vision globale et ambitieuse de ce site. Depuis la plaine africaine en 2006-2007, rien de significatif n'a été réalisé,

hormis des toilettes payées à prix d'or. Pourtant, il y a urgence. Ce Parc est aujourd'hui en déshérence et il est temps de lui redonner du lustre.

M. LE MAIRE : En déshérence ?

M. DAVID Jean-Jacques : Oui. Le Parc est aujourd'hui géré comme un espace vert lyonnais parmi d'autres. Pourtant, il est un espace de verdure essentiel dans l'espace métropolitain. Pour les habitants de Lyon et des communes voisines, c'est un véritable poumon vert. Sa vocation environnementale et touristique en fait un atout incontestable de notre Métropole.

Tout cela a un coût, bien évidemment. Quelques 80 employés et pas moins de 6 euros par an et par habitant sont nécessaires au fonctionnement du Parc. En juin, nous avons voté 1 million d'euros de travaux, aujourd'hui 800 000 euros supplémentaires.

Ce n'est pas fini, nous aurons encore à nous prononcer dans les mois à venir pour des dépenses plus conséquentes : fin du plan lumière, édifice des commerçants, avenir du Chalet du Parc... sans parler des petites serres dont l'état est pire que celui de la pergola !

Nous voterons bien entendu ces dossiers mais nous vous réitérons notre demande qui devient récurrente. La Ville n'a aujourd'hui plus les moyens d'entretenir ce patrimoine. C'est donc à l'échelle de la Communauté urbaine qu'il faut désormais agir en commençant par le transfert au Grand Lyon de la gestion et de l'entretien du Parc comme site d'intérêt métropolitain. Faute de quoi, il sera condamné à une décrépitude certaine et toute l'agglomération en pâtira !

Pour le dossier 3742, concernant le congrès mondial des roses qui aura lieu en 2015 à Lyon, c'est une première en France et nous sommes très heureux que la Ville de Lyon ait été choisie par la Société mondiale des roses, à l'unanimité des représentants internationaux pour accueillir ce congrès.

C'est une immense chance à saisir. Lyon devra être à la hauteur de cette exceptionnelle manifestation qui peut être une opportunité remarquable pour son image internationale. Plus de 40 nations sont attendues.

Que les travaux de rénovation de la roseraie historique et de la pergola de la grande roseraie soient enfin décidés, c'est une évidence et tout le monde est bien d'accord. Mais au-delà de ce dossier, que font la Ville et la Communauté urbaine pour préparer ce congrès ?

Lyon n'a pu être Capitale européenne de la culture. Il ne faut pas rater cette nouvelle occasion de rayonner à l'International.

M. BUNA Gilles, Adjoint : Je vais déjà répondre à votre deuxième intervention. J'allais dire, rassurez-vous, ce n'est qu'en 2015. On n'est pas à l'heure des invitations mais de la préparation.

M. LE MAIRE : Mais vous êtes déjà sur les cartons !

M. BUNA Gilles : Une des personnes qui préside la préparation du comité, c'est Mme Mérieux. La deuxième information que je peux vous donner, c'est qu'on s'est donné pour ambition un, de faire un parcours de fresques lié aux roses sur cinq communes...

M. LE MAIRE : Dont le 8<sup>e</sup> arrondissement !

M. BUNA Gilles : ...dont une est déjà réalisée mais c'est normal, ils sont toujours d'avant-garde. Ensuite, il y a l'idée d'associer les Lyonnais à la rose puisque je le rappelais cette histoire est méconnue...

M. LE MAIRE : ...et c'est de plus en plus d'ailleurs.

M. BUNA Gilles : ...la mettre en valeur, faire en sorte qu'il y ait une fête de la rose en 2015 qui ne s'adresse pas seulement aux adhérents mais aux Lyonnais. Vous serez les bienvenus aux côtés des associations roses anciennes, roses nouvelles, roses parfumées...

M. LE MAIRE : Roses tardives.

M. BUNA Gilles : Vous allez, j'allais dire, vous y épanouir !

En ce qui concerne la première intervention, je n'ai pas bien compris si le Parc était en déshérence ou s'il accueillait des millions de Lyonnais et vous avez même dit « *ce Parc est cher aux Lyonnais* » et si j'ai bien compris, vous voudriez qu'il soit cher aux Grands Lyonnais. Pour tout vous dire, on a fait une tentative évoquant la question du transfert à la Communauté urbaine d'un certain nombre de grands parcs d'agglomération. Il y en a deux qui sont au Conseil Général et deux à la Ville de Lyon. La réaction de vos collègues au Grand Lyon, bien légitime, c'est de dire « *ah, c'est la Ville de Lyon qu'on va encore privilégier* ». C'est vrai qu'il y a beaucoup d'équipements d'agglomération qui sont sur la Ville de Lyon et qui sont soutenus par diverses Collectivités dont le Grand Lyon. Je crois que la question du transfert du Parc de la Tête d'Or considéré comme espace vert n'est pas tout à fait mûre. Par contre, je vous rejoins totalement, il faut qu'on trouve des moyens de financement qui ne soient pas simplement ceux de la Collectivité, c'est-à-dire qu'il faut associer des partenaires privés. Comme ça, on pourra répondre à votre préoccupation, à la mienne et même au Maire de Lyon qui nous disait pas plus tard qu'à midi « *les petites serres, nous les rénoverons dès le début du mandat prochain* ».

M. LE MAIRE : C'est bien, belle annonce. Voilà, je vous signale quand même que cela coûte à la louche entre 6 et 10 millions

d'euros. Donc c'est une décision qui mérite d'être mûrie. Je mets une raison de plus d'aller vers la rose tardive à M. David.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)